

Lausanne, le 27 août 2025

Communiqué de presse

Sécurité

Le PLR condamne fermement les violences, les discriminations et refuse une mise en cause générale de la police

Il y a quelques jours, la Municipalité de Lausanne révélait les propos tenus par certains agents de la police lausannoise sur des canaux de discussions privés et les mesures prises à cet effet. Dans le même temps, certains quartiers de notre ville sont devenus le théâtre de violentes échauffourées des suites du décès d'un jeune homme lors d'un accident de scooter.

Le PLR condamne fermement les propos odieux et racistes échangés par des agents de la Police municipale de Lausanne. À ce titre, le parti se satisfait des mesures fortes prises par le municipal en charge de la sécurité **Pierre-Antoine Hildbrand**.

Mathilde Maillard, présidente du PLR Lausanne, a déjà eu l'occasion de rappeler que le racisme et l'antisémitisme n'ont pas leur place dans notre société. Le PLR souligne par la même occasion que le comportement de ces quatre agents de la police n'est pas révélateur en soi d'un « *racisme systémique* » au sein de l'institution et tient à remercier chaleureusement les 600 femmes et hommes qui constituent le corps de police et qui s'engagent quotidiennement pour assurer la sécurité de la population.

La police a été suffisamment prise à partie ces derniers jours, également accusée – à tort selon les premiers éléments de l'enquête publiés par le Ministère public – d'avoir causé la mort d'un jeune homme lors d'une course-poursuite. Ces accusations ont motivé certaines personnes mal intentionnées à se livrer à des émeutes et des déprédations graves de l'espace public dans le quartier de Prélaz, aux dépens de la tranquillité de la population. Le PLR Lausanne dénonce ces violences inacceptables et appelle au calme dans les quartiers : la violence ne résoudra aucun problème. Les efforts doivent se concentrer sur la prévention d'accident tel que celui qui s'est produit et qui a fini par une issue tragique. Le PLR tient à adresser ses plus sincères condoléances à la famille du jeune décédé dans l'accident.

Face à la crise à laquelle fait face le corps de police lausannois, le PLR Lausanne réitère son soutien aux agents des forces de l'ordre qui cherchent à assurer la sécurité collective. Afin d'obtenir une réponse politique aux événements récents, notre cheffe de groupe au Conseil communal, **Marlène Bérard**, a déposé une interpellation urgente qui sera traitée à l'ordre du jour de la séance du 9 septembre prochain et déposera lors du prochain conseil communal un postulat pour la mise en place d'une cellule de reporting des comportements inadéquats assurant l'anonymat du dénonciateur.

Contacts :

Mathilde Maillard, conseillère communale, présidente du PLRL, 079 699 23 11

Anouck Saugy, conseillère communale, vice-présidente du PLRL, 079 270 78 18

Marlène Bérard, cheffe du groupe PLR, 078 710 44 43

Benjamin Meuwly, secrétaire général, 078 721 35 09